

**SOCIETE MAGASIN GENERAL – S.A**  
**Au Capital de 11.481.250 DT**  
**R.C : B 13 655 1996- M.F : 033128 WPM 000**  
**28, rue Mustapha Kamel Atatürk - Tunis**  
**Convocation à l'assemblée générale ordinaire**

Messieurs les actionnaires de la Société Magasin Général sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire de la société qui se tiendra **le jeudi 26 juin 2014 à 9 heures à l'hôtel Sheraton** sis à l'avenue de la Ligue Arabe 1080 Tunis et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**Ordre du jour :**

- 1 -** Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion de l'exercice 2013.
- 2 -** Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2013.
- 3-** Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2013.
- 4-** Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion du Groupe Magasin Général pour l'exercice 2013.
- 5-** Lecture des rapports des commissaires aux comptes du Groupe Magasin Général relatifs à l'exercice 2013.
- 6-** Approbation du rapport de gestion et des états financiers consolidés du Groupe Magasin Général relatifs à l'exercice 2013.
- 7-** Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2013
- 8-** Affectation du résultat de la Société Magasin Général relatif à l'exercice 2013.
- 9-** Ratification des opérations intergroupe effectuées en 2013 rentrant dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.
- 10-** Fixation des jetons de présence des administrateurs pour l'exercice 2013.
- 11-** Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit pour l'exercice 2013.
- 12-** Reconduction de l'autorisation de rachat et de revente des actions propres à la société.
- 13-** Approbation de la location gérance des fonds de commerce de la Société BHM Distribution.
- 14-** Approbation de la conclusion d'emprunts.
- 15-** Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.



## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 JUIN 2014

### Ordre du jour :

- 1 - Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion de l'exercice 2013.
- 2 - Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2013.
- 3 - Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2013.
- 4 - Lecture du rapport du conseil d'administration relatif à la gestion du Groupe Magasin Général pour l'exercice 2013.
- 5 - Lecture des rapports des commissaires aux comptes du Groupe Magasin Général relatifs à l'exercice 2013.
- 6 - Approbation du rapport de gestion et des états financiers consolidés du Groupe Magasin Général relatifs à l'exercice 2013.
- 7 - Quitus aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2013
- 8 - Affectation du résultat de la Société Magasin Général relatif à l'exercice 2013.
- 9 - Ratification des opérations intergroupe effectuées en 2013 rentrant dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.
- 10 - Fixation des jetons de présence des administrateurs pour l'exercice 2013.
- 11- Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit pour l'exercice 2013.
- 12- Reconduction de l'autorisation de rachat et de revente des actions propres à la société.
- 13- Approbation de la location gérance des fonds de commerce de la Société BHM Distribution.
- 14- Approbation de la conclusion d'emprunts.
- 15- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.



## **PROJET DES RESOLUTIONS**

### **PREMIERE RESOLUTION**

L'assemblée générale ordinaire s'est tenue régulièrement le **jeudi 26 juin 2014** à .. heures à ..... Tunis sur convocation du conseil d'administration conformément à l'article 276 du Code des Sociétés Commerciales et aux statuts de la société.

**Mise au vote, cette résolution .....**

### **DEUXIEME RESOLUTION**

Après avoir entendu la lecture des rapports de gestion de la Société Magasin Général et du Groupe Magasin Général relatifs à l'exercice 2013 et des rapports des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers de la Société Magasin Général et aux états financiers consolidés du Groupe Magasin Général, arrêtés au 31/12/2013, l'assemblée générale ordinaire décide :

- d'approuver sans réserve le rapport de gestion relatif à l'exercice 2013 et les états financiers de la Société Magasin Général arrêtés au 31/12/2013 ;
- et d'approuver sans réserve le rapport de gestion du Groupe Magasin Général relatif à l'exercice 2013 et les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2013.

**Mise aux voix, cette résolution.....**

### **TROISIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale ordinaire décide de donner quitus entier et sans réserves aux administrateurs pour leur gestion relative à l'exercice 2013.

**Mise aux voix, cette résolution.....**

### **QUATRIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale ordinaire décide l'affectation du résultat ..... de l'exercice 2013 de ..... DT au compte résultats reportés.

**Mise aux voix, cette résolution.....**

### **CINQUIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale ordinaire ratifie les opérations intergroupe effectuées en 2013 rentrant dans le cadre des articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales telles qu'elles sont autorisées par le conseil d'administration du 27 Mai 2014 et citées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes .

**Mise aux voix, cette résolution.....**

### **SIXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale ordinaire décide de fixer le montant des jetons de présence des administrateurs à ..... au titre de l'exercice 2013, à raison de ..... par administrateur.

**Mise aux voix, cette résolution.....**

### **SEPTIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale ordinaire décide de fixer le montant de la rémunération des membres du comité permanent d'audit à ..... DT au titre de l'exercice 2013, à raison de ..... DT par membre.

**Mise aux voix, cette résolution.....**

### **HUITIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale ordinaire reconduit son autorisation au conseil d'administration à acheter et à revendre les actions propres de la société , dans le cadre des dispositions de l'article 19 nouveau de la loi n° 94/117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par la loi n° 99/92 du 17 Août 1999 relative à la relance du marché financier et l'arrêté du Ministre des Finances du 17 Novembre 2000, en vue de réguler ses cours sur le marché.

Elle délègue au conseil d'administration le pouvoir de fixer les prix maximum d'achat et minimum de revente, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée et l'autorise à utiliser les réserves extraordinaires pour la couverture des moins values pouvant être constatées.

**Mise aux voix, cette résolution.....**

### **NEUVIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale ordinaire approuve la location gérance des six fonds de commerce de la Société BHM Distribution exploités à La Marsa, Sousse, Kairouan, Sfax, Gabes et Djerba, telle qu'elle est autorisée par le conseil d'administration lors de sa réunion en date du 27/02/2014.

### **DIXIEME RESOLUTION**

L'assemblée générale ordinaire approuve l'emprunt d'un montant de ..... MDT destiné au financement des investissements de l'exercice 2014.

**Mise aux voix, cette résolution.....**

### **ONZIEME RESOLUTION**

Tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal pour l'accomplissement des formalités légales d'enregistrement, de dépôt et de publication nécessaires.

**Mise aux voix, cette résolution.....**